

Plus de fonctionnaires dans Saint-Roch, pas moins, promet Québec

Par Émilie Pelletier, Le Soleil et Simon Carmichael, Le Soleil

18 mars 2025 à 17h04|

Mis à jour le 18 mars 2025 à 20h06

Des fonctionnaires logés au 750, boulevard Charest Est, demandent à déménager hors du quartier Saint-Roch. (Jocelyn Riendeau/Archives Le Soleil)

Malgré les événements malheureux vécus par des fonctionnaires de Saint-Roch, Québec est loin de se désengager du quartier, assure le ministre Jonatan Julien. Au contraire, le gouvernement y accentuera sa présence dans les prochaines années.

Mardi, [un reportage du *Soleil*](#) rapportait que l'Office québécois de la langue française (OQLF) a formulé une «demande officielle» à la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin de quitter le 750, boulevard Charest Est, après des épisodes impliquant des fonctionnaires et des personnes en situation d'itinérance.

Le syndicat représentant les employés de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dénonçait lui aussi le sentiment d'insécurité qui flotte dans le quartier.

Mais malgré les craintes des fonctionnaires, Québec persiste et signe: pas question de se désengager de la Basse-Ville, au contraire.

À l'Assemblée nationale, le ministre responsable de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien, a martelé que la fonction publique était loin d'être à la veille de quitter le quartier.

Bien au contraire, Québec va accentuer sa présence dans Saint-Roch au cours des prochaines années, a promis le ministre, aussi responsable des Infrastructures.

Le gouvernement Legault promet davantage de fonctionnaires dans le quartier Saint-Roch dès les prochains mois, et pas moins. (Jocelyn Riendeau/Archives Le Soleil)

«Actuellement, il y a 3800 fonctionnaires dans le grand quartier, a rappelé le ministre. On va densifier le 333 Jean-Lesage, où on a la SAAQ, avec 450 employés de plus d'ici la fin de l'année, a-t-il détaillé. Ça suffit! On est au rendez-vous.»

M. Julien a souligné que les baux signés par la fonction publique dans Saint-Roch viennent à échéance au plus tôt en 2029, et que Québec n'a aucune intention de les rompre d'ici là.

«La présence de fonctionnaires dans le quartier, on va même l'augmenter. C'est hors de question qu'on la diminue.»

— Jonatan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale

Pas besoin de poing sur la table, selon Julien

Le ministre Julien a aussi répondu au maire Bruno Marchand, qui demandait plus tôt en journée à ce que Québec mette «son poing sur la table» pour refuser le déménagement de fonctionnaires hors de Saint-Roch.

«Le gouvernement ne peut pas dire: nous allons quitter un quartier parce qu'il y a trop d'itinérance, parce que de l'autre côté, nous ne sommes pas capables de gérer l'itinérance qu'il y a de trop. Tout le monde voit l'illogisme là-dedans», avait répondu le maire, invité à commenter notre reportage en marge d'une annonce d'investissements pour le centre-ville, mardi.

«Il y a trois semaines, le ministre Julien disait que c'était des histoires inventées. On voit qu'elles ne sont pas inventées. Maintenant, à lui de faire en sorte que ces gens-là restent dans Saint-Roch», ajoutait Bruno Marchand.

Il ajoutait vouloir que «le message soit envoyé clairement» par Québec.
«Ne pensez même pas déménager. Ce ne sera pas possible.»

«J'ai confiance en M. Julien qu'il va mettre son pied à terre et son poing sur la table et dire: le gouvernement va jouer son rôle social et ne quittera pas un bateau qui a des défis.»

Pour Jonatan Julien, pas besoin de taper du pied. Les actions du gouvernement parlent d'elles-mêmes, insiste-t-il.

«Il n'y a pas d'inquiétude. On est au rendez-vous», a assuré le ministre , détaillant plusieurs mesures mises en place pour lutter contre la crise de l'itinérance. «Je n'ai pas besoin de mettre mon pied à terre.»

«On est là et on va continuer de l'être de manière très, très importante. [...] Il faudrait arrêter de parler de tout ça et parler des vraies préoccupations.»



Le ministre responsable de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien. (Caroline Grégoire/Archives Le Soleil)

Impacts

La Société de développement commercial (SDC) Saint-Roch s'inquiète pour ses membres d'une perte de revenus et d'achalandage si des fonctionnaires devaient désertier le quartier.

«J'invite M. Julien à nous contacter pour connaître les impacts du départ des fonctionnaires. Le gouvernement devrait être un exemple pour tous les grands employeurs qui souhaitent rester», a plaidé la directrice générale Marie-Pier Ménard.

La Ville de Québec maintient son objectif de doubler le nombre d'employés municipaux logés dans Saint-Roch dans les prochaines années.

Avec de nouveaux locaux, l'administration Marchand envisage de les faire passer de 600 à 1200.

Et le maire ne se montre pas inquiet que le sentiment d'insécurité freine ces ambitions. «Dans deux, trois ans, [...] Saint-Roch va être ailleurs. Même bien avant, Saint-Roch va avoir ses lettres de noblesse», projette-t-il.

CE QU'ILS ONT DIT

«Je ne sais pas si on invente des histoires, mais Jonatan Julien, lui, il s'en raconte des histoires, ou il s'en fait raconter. Il n'est pas le représentant de Québec au gouvernement, c'est le représentant de la CAQ à Québec.» — ***Claude Villeneuve, chef de l'opposition officielle***

«C'est le gouvernement qui n'investit pas dans le logement social, l'itinérance, la santé mentale. La province pellete dans notre cour toutes sortes de problèmes liées à l'itinérance. Jonatan Julien est un excellent exemple d'un politicien qui fait semblant de faire de quoi, mais qui bloque tous les dossiers dont il s'occupe.» — ***Jackie Smith, cheffe de Transition Québec***

2 \$ l'heure de plus, c'est 8 M\$ par an, dit le maire

Le Journal de Quebec · 20 mars 2025 · 10 · STÉPHANIE MARTIN

NEW JERSEY | Le maire Bruno Marchand ne souhaite pas une nouvelle grève des cols bleus, mais il avise que les demandes syndicales coûteraient 8 M\$ par année à la Ville et que l'enveloppe qu'il est prêt à consentir ne bougera pas.

Les employés manuels souhaiteraient une bonification salariale et n'excluent pas une autre grève générale illimitée.

« Il manque deux piastres sur le rattrapage salarial et c'est réglé ! » a lancé Luc Boissonneault, président du Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec.

Or, pour le maire Bruno Marchand, cette demande est loin d'être anodine.

« On ne peut pas juste dire : "C'est deux piastres de l'heure, c'est pas grave". Deux piastres de l'heure, ça représente des millions. Ça représente plus que 8 M\$ [par année]. C'est beaucoup de millions, sur quatre, cinq, six ans », soutient-il.

GRÈVE « PAS IMPOSSIBLE »

Bien qu'il ne le souhaite pas, M. Marchand convient qu'un nouveau débrayage n'est « pas impossible ».

« Le pouvoir, il est dans leurs mains. Ils vont devoir respecter les processus habituels de délais de grève, d'annonces en ce sens. »

Il martèle que son offre est généreuse. La Ville propose une bonification salariale de 21,5 % sur six ans, ce qui porterait le salaire annuel d'un employé manuel au sommet de l'échelle à 93 500 \$.

« L'offre est crédible, raisonnable et respecte la capacité de payer des contribuables et reconnaît leur valeur », soutient le maire.

Il rappelle qu'il est ouvert à bonifier le volet normatif afin d'en arriver à une entente, mais que l'enveloppe financière doit demeurer la même.

Une rencontre de négociation est prévue la semaine prochaine et Bruno Marchand espère qu'elle permettra de faire avancer les choses.

Cols bleus: «2 \$ de l'heure, c'est des millions»

Par Valérie Gaudreau, Le Soleil et Émilie Pelletier, Le Soleil

19 mars 2025 à 13h13 |

Mis à jour le 19 mars 2025 à 13h14

3



Les cols bleus demandent à la Ville de Québec de bonifier son offre de 2\$ de l'heure pour tous les employés manuels, si elle veut «régler» le conflit de travail qui persiste. (Frédéric Matte/Le Soleil)

Une nouvelle grève des cols bleus est-elle possible? Même s'il espère que non, cette perspective n'est pas «impossible», a dit Bruno Marchand, mercredi.

«On a mis beaucoup d'argent sur la table avec une offre qui est vraiment de qualité», a commenté le maire de Québec, lors d'une escale à l'aéroport de Newark en route vers une mission économique au Texas.

La veille, le Syndicat des employés manuels a fait grand bruit pendant cinq heures devant l'hôtel de ville, afin de faire entendre son impatience dans les négociations qui piétinent avec la Ville de Québec.

l'heure pour tous les employés manuels, si elle veut «régler» le conflit de travail qui persiste.

«On ne peut pas juste dire que c'est deux piastres de l'heure et que ce n'est pas grave. Deux piastres de l'heure, ça représente des millions», a-t-il dit en chiffrant la demande des employés manuels à 8 millions de dollars par an.

«C'est beaucoup de millions sur 4, 5, 6 ans. Donc, ce n'est pas juste 2 \$ de l'heure. C'est beaucoup d'argent qui s'ajoute à ce qu'on a déjà offert.»

Le maire continue d'avoir l'espoir qu'un règlement intervienne dans les négociations entre la Ville de Québec et ses employés manuels, alors qu'une autre rencontre est prévue la semaine prochaine.

«J'espère que ça va suivre son cours et qu'on va être capable de trouver des solutions. Je le répète, on est ouverts à discuter à travers ce qui est non monétaire et ce qui est monétaire.»

Le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec n'a pas fermé la porte, mardi, au déclenchement d'une nouvelle grève, si les deux parties demeurent sans entente.

Il s'agirait d'un cinquième débrayage pour les cols bleus, qui sont sans convention collective depuis le 31 décembre 2023.

Mobilisation massive contre le projet de loi 89 : une première victoire, mais la lutte continue

Main Image
Image



19 mars 2025

PARTAGER

[Facebook](#) [Twitter](#)

Vendredi dernier, une vague de travailleuses et travailleurs en colère s'est rassemblée devant le Plaza Centre-Ville à Montréal, où la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) accueillait un événement en présence du ministre du Travail, Jean Boulet. Celui-ci devait y discuter de divers enjeux économiques, mais face à la contestation syndicale, il a finalement choisi de se retirer et d'annuler son intervention.

Le projet de loi 89, qui vise à limiter la durée des grèves et des lock-out, représente une attaque sans précédent contre les droits syndicaux au

Québec. En restreignant le pouvoir de négociation des travailleuses et travailleurs, cette législation risque de perturber gravement l'équilibre des relations de travail et d'affaiblir la capacité des syndicats à protéger leurs membres.

Un gouvernement qui tente de faire passer une loi sous le radar

Alors que la population québécoise est préoccupée par l'escalade des tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis, le gouvernement Legault tente d'imposer discrètement des changements majeurs qui menacent les acquis syndicaux. Cette tentative de passage en force ne trompe personne. Les travailleuses et travailleurs du Québec ont toujours défendu leurs droits avec détermination, et ils ne laisseront pas un tel projet de loi affaiblir leur pouvoir de négociation.

Une réponse policière injustifiée qui attise la tension

Malgré une manifestation pacifique, les forces de l'ordre ont fait usage de poivre de Cayenne contre les manifestants, intensifiant ainsi la tension sur place. Plutôt que d'écouter les revendications légitimes des travailleuses et travailleurs, le gouvernement a choisi la répression. Cet usage de la force contre des citoyens qui défendent leurs droits est inacceptable et illustre bien le mépris du gouvernement envers ceux qui font tourner l'économie.

Une mobilisation qui porte ses fruits, mais le combat continue

L'annulation de la participation du ministre Boulet est une première victoire qui prouve que la mobilisation fonctionne. Cependant, le combat est loin d'être terminé. La pression doit continuer afin de forcer le gouvernement à retirer ce projet de loi inacceptable.

« Ce gouvernement tente d'affaiblir la voix des travailleuses et travailleurs, mais nous répondons avec détermination : nous ne reculerons pas. Cette première victoire n'est qu'un début, et nous resterons debout jusqu'au retrait complet du projet de loi 89 », affirme Daniel Cloutier, directeur québécois d'Unifor.

Ce n'est que le début.

Les travailleuses et travailleurs du Québec ont envoyé un message fort : ils ne se laisseront pas imposer des reculs sans riposter. Unifor et l'ensemble du mouvement syndical restent mobilisés et prêts à intensifier la pression. Si le gouvernement croit pouvoir passer cette loi en douce, il se trompe. La riposte syndicale ne fait que commencer.

Media Contact

Véronique Figliuzzi

REPRÉSENTANTE AUX COMMUNICATIONS - QUÉBEC

Email

veronique.figliuzzi@unifor.org

La FTQ s'attaque au projet de loi pour limiter le droit de grève

Le Journal de Quebec · 20 mars 2025 · 7 · MARC-ANDRÉ GAGNON

La présidente de la FTQ, Magali Picard, prévient que François Legault et Jean Boulet trouveront les syndicats sur leur chemin si le projet de loi limitant le droit de grève est adopté.

« Il faut encore sortir les gros bras », a-t-elle déploré devant les députés.

Des manifestations, « il y en a dans les prochains jours, prochaines semaines », a signalé Mme Picard en réponse aux questions des journalistes hier.

« On devra suivre le ministre [du Travail], le premier ministre [François Legault], a-t-elle continué. On mettra de la pression. Ils ne seront pas des victimes, on ne va pas les suivre dans leur cour et à leur épicerie du coin, a-t-elle précisé. Mais par contre, ils vont avoir à répondre à la population, aux travailleurs qui sont en colère. »

UN « AFFRONT TOTAL »

« Coup bas », « attaque épouvantable », projet de loi « complètement inutile », « affront total » et « brutal » et envers les droits des travailleurs : Mme Picard n'a pas mâché ses mots pour condamner le projet de loi 89 lors de son passage en commission parlementaire.

La présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec en a profité pour vilipender le ministre du Travail, lui reprochant d'avoir déclaré la « guerre » aux syndicats avec son projet « visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out ».

Pour l'essentiel, sa pièce législative propose de donner au ministre du Travail le pouvoir de limiter la durée des conflits de travail qui affectent « la sécurité sociale, économique ou environnementale de la population » à l'aide de nouveaux mécanismes.

« C'est tout simplement de la diversion pour tout le travail qui n'a pas été fait par ce gouvernement-là pour la population », considère Mme Picard qui, comme l'ensemble des syndicats, est convaincue que la loi ne passerait pas le test des tribunaux.

« Il y aura des recours juridiques : ça, ça va de soi, au jour un », a averti Mme Picard, lors d'une mêlée de presse.

BOULET CONDAMNE L'INTIMIDATION

De son côté, Jean Boulet reproche aux syndicats de ne rien proposer, outre le retrait pur et simple de son projet de loi.

« Quand on veut dialoguer, il faut s'exprimer. Il faut faire des recommandations », croit le ministre du Travail.

Devant les journalistes, M. Boulet a une fois de plus demandé aux dirigeants de se dissocier de « la violence » et « l'intimidation », dont il estime avoir été cible vendredi dernier, lors d'une manifestation de syndiqués qui l'a empêché de prononcer une allocution devant des gens d'affaires à Montréal.



PROJET DE LOI NO 89 QUI LIMITE LE DROIT DE GRÈVE

La présidente et le secrétaire général de la FTQ en commission parlementaire

20 mars 2025

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) réclame le retrait du projet de loi n° 89 dont l'objectif est de limiter le droit de grève des travailleurs et travailleuses du Québec. « Avec ce projet de loi, le gouvernement de la CAQ, son premier ministre François Legault et le ministre du Travail, Jean Boulet, déchirent le contrat social qui lie le patronat et les organisations syndicales. C'est du jamais vu ! Honte à ce gouvernement qui tente de camoufler son bilan désastreux en faisant diversion et en s'attaquant aux travailleurs et travailleuses », déclare la présidente de la FTQ, Magali Picard.

« Il n'y a aucun argument, aucun fait qui justifie une telle attaque contre la société civile de la part de ce gouvernement qui a échoué lamentablement tout ce qu'il a entrepris. La CAQ s'attaque à un problème qui n'existe pas. Le jupon patronal du ministre du Travail dépasse. Son objectif ce n'est pas de venir en aide à la population, mais d'aider les employeurs à présenter des offres inacceptables tout en négociant assis sur leurs deux mains de façon à provoquer des conflits pour aller pleurer ensuite sur l'épaule du ministre du Travail et lui permettre de mettre fin à des moyens de pression légitimes, dont l'exercice du droit de grève, pourtant protégé par la Constitution », ajoute le secrétaire général, Denis Bolduc.

« Honteusement et sans gêne, ce gouvernement parle d'un projet de loi dont l'objectif vise à "**considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lockout**". Wow ! Parlons-en des besoins de la population ! Qu'a fait ce gouvernement pour la crise du logement, l'explosion du coût du panier d'épicerie, le coût de la vie, le bien-être des personnes âgées ? Poser la question, c'est y répondre : rien, échec total », poursuit la présidente de la FTQ.

« Nous disons à ce gouvernement que la priorité n'est pas de briser ce qui fonctionne. Plus de 95 % des négociations se règlent sans conflit. À la FTQ, nous voulons un dialogue constructif avec les élus, les gouvernements, peu importe leurs allégeances. Nous demandons au premier ministre et au ministre du Travail de faire un pas en arrière et d'ouvrir un dialogue avec la société civile. Il y a une confiance à bâtir et nous tendons la main », concluent les leaders syndicaux.

Pour plus d'information



FTQ - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal Québec

Canada H2M 2W3

📞 ftq.qc.ca